

l'examen des mesures d'initiative parlementaire, notamment les bills publics, les avis de motion et les bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES BILLS PUBLICS

M. Mahoney (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, je crois qu'on est en général disposé à aborder immédiatement l'article n° 7 du *Feuilleton*, sous la rubrique des bills publics, soit la deuxième lecture et le renvoi au comité du bill C-25, inscrit au nom du député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode), et à permettre que les bills qui précèdent conservent leur rang au *Feuilleton*.

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre que tous les articles qui précèdent le bill C-25 au *Feuilleton* soient réservés et conservent leur rang?

Des voix: D'accord.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

MESURE TENDANT À RENDRE LA POPULATION CONSCIENTE DE LA POLLUTION DU MILIEU AMBIANT

M. Tom H. Goode (Burnaby-Richmond-Delta) propose: Que le bill C-25, concernant la semaine nationale de la lutte contre la pollution, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Des voix: D'accord.

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir en vérité d'avoir l'occasion de...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): ...d'interrompre votre propre collègue.

M. Mahoney: Je m'excuse, monsieur l'Orateur, mais j'ai sans doute mal compris le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode).

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. La présidence a donné la parole au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney).

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, le bill dont la Chambre est saisie est, je crois, digne d'appui. Les problèmes de la pollution que nous connaissons aujourd'hui, qui intéressent tellement le public, doivent être envisagés avec beaucoup...

• (4.00 p.m.)

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je croyais que la mesure à l'étude portait le n° 7 des bills publics. Je crois qu'elle est présentée au nom du député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode). Aussi, je me demande pourquoi le secrétaire parlementaire prend la parole maintenant à moins que ce ne soit pour essayer d'étouffer la motion de son collègue.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La présidence a donné la parole au secrétaire parlementaire.

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, j'ai pris la parole tout simplement parce que Votre Honneur m'y a autorisé. Je pense que le bill...

M. McGrath: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. McGrath: Oui, monsieur l'Orateur. Je me demande simplement si le député a l'intention de nous donner des explications sur ce bill. C'est ce que nous attendons.

M. l'Orateur suppléant: La parole est au secrétaire parlementaire.

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un problème parmi tant d'autres qui se posent au Canada et à la société aujourd'hui. On a tout à gagner en informant le public des circonstances qui l'entourent.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège qui je crois affecte les droits de tous les députés de la Chambre, plus particulièrement ceux du parrain de ce bill. De la façon dont je comprends la procédure, maintenant que Votre Honneur a donné la parole au secrétaire parlementaire, le parrain ne pourra parler du bill que si on lui permet de mettre fin au débat. Il n'a pas la chance d'entamer le débat et d'expliquer son projet de loi. Vu les limites imposées aux heures réservées aux simples députés, j'estime que s'il devient pratique courante, ce précédent aura de graves conséquences. Il faudrait être très circonspect avant d'accepter cette procédure. Il me répugne d'utiliser ce langage pour soulever la question de privilège, mais ce qui s'est passé au cours des dernières minutes est inquiétant.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a la parole.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ce rappel au Règlement a inutilement provoqué, semble-t-il, beaucoup de confusion. Ce qui s'est passé, était évident. Le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode) a proposé la deuxième lecture de son bill et le député de Saint-Boniface (M. Guay) a appuyé la motion. Parce que certains d'entre nous ont crié: «Adopté», j'en conclus que le parrain du bill a pensé que ledit bill pourrait être adopté sans qu'il ait à prendre la parole et, en conséquence, il s'est assis. Comme on dit, il a donné un coup de chapeau. Mais cela voulait dire qu'il avait parlé. N'importe qui pouvait alors participer au débat et Votre Honneur a proprement donné la parole à quelqu'un. Je ne blâme pas le député d'essayer de faire adopter son bill, mais il a perdu l'occasion de parler. Il peut se reprendre à la clôture du débat sur la deuxième lecture, et je prédis que cela ne se produira pas avant mars de l'an prochain.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je me demande si l'on ne faciliterait pas les choses en permettant au secrétaire parlementaire de déposer son discours comme s'il l'avait lu, afin que nous puissions obtenir le consentement de la Chambre à l'égard de cette motion.